

LES RELATIONS CULTURELLES DE LA TURQUIE AVEC LES PAYS DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE*

— La vision culturelle européenne de la Turquie —

Dr. Ali Engin OBA

Le 14 avril 1987, le gouvernement turc a officiellement déposé la demande d'adhésion de la Turquie à la Communauté européenne.

Le Conseil, le 27 avril 1987, en prenant acte de cette demande, a prié la Commission de rendre l'avis requis par les textes en vigueur. Cet avis fut divulgué le 14 décembre 1989.

La Grande partie de ce document s'arrêtait sur les problèmes économiques et politiques de la Turquie et l'avis précisait qu'à ce stade, la communauté étant en pleine évolution dans une Europe en mutation, il était inopportun de procéder à de nouvelles négociations d'adhésion; en outre, le contexte économique et politique de la Turquie a conduit la Commission à estimer qu'il ne serait pas utile d'entamer dès maintenant l'ouverture de négociations d'adhésion avec le pays en question. D'après ce document, la Commission estimait cependant que la Communauté devait poursuivre sa coopération avec la Turquie, étant donné l'orientation générale de ce pays vers l'Europe (1).

Le dernier paragraphe de l'avis était consacré à la culture et formation: "Il serait également opportun d'approfondir les liens en matière de formation et de culture entre la Communauté et la Turquie en vue de contribuer à une meilleure compréhension réciproque: à cet effet, la Turquie pourrait utilement être associée à certains programmes communautaires".

L'avis de la Commission était donc basé plutôt sur les questions économiques et politiques de la Turquie. Un seul petit paragraphe consacré à la

* Cet article engage la seule responsabilité de l'auteur et nullement celle du ministère turc des Affaires Etrangères.

culture et à la formation ne montrait -il pas que la dimension culturelle de la demande d'adhésion de la Turquie à la Communauté ne constituait pas un problème.

Bien qu'elle soit difficile à définir, on peut dire que la culture est l'ensemble des oeuvres, des réalisations, des institutions qui déterminent l'originalité et l'authenticité de la vie d'un groupe humain (2). Plus simplement, on peut dire que la culture est l'ensemble des traits distinctifs qui caractérisent une société ou un groupe social (3).

D'après Edgar Morin, la culture européenne est judéo-christiano-grecolatine: les sources juives, chrétiennes, grecques, latines ont formé une synthèse qui a constitué le dénominateur culturel commun sur lequel l'Europe a produit une civilisation originale marquée par l'humanisme, la spiritualité, la rationalisation et la démocratie (4).

Selon Hans Sand, qui a préparé le document de séance de la 6ème conférence des Ministres européens responsables des Affaires culturelles, il serait impossible de définir la culture européenne; certes, on peut parler de culture, d'une base culturelle européenne créant ainsi l'aspect pluraliste du patrimoine culturel européen (5). Il conclut après cette analyse que la culture européenne est plus une mosaïque de cultures qu'une culture unique (6).

Carlo De Benedetti, Président de Olivetti, dans son discours prononcé au Collège d'Europe, après avoir expliqué l'importance de l'épanouissement culturel pour la société européenne du XXIème siècle, a préconisé la diversité des cultures: "La diversité des cultures représente pour l'Europe non pas une faiblesse, mais un atout extraordinaire qui doit être protégé et grâce auquel pourront être construites des complémentarités positives et une dialectique fondée sur la créativité et l'innovation continue" (7). Il estime que la dimension culturelle de l'Europe "doit devenir un point de référence constant dans la construction de la nouvelle Europe" (8). Il pense que l'Europe est à même de produire une culture pour le XXIème siècle, "une culture qui se fonde sur la liberté, sur le pluralisme, sur la force de la diversité, mais aussi sur l'utilisation complète et intelligente des technologies de l'information" (9).

Sand décrit la principale caractéristique de la culture européenne contemporaine comme une attitude commune à l'égard de valeurs telles que ouverture d'esprit, la tolérance, les droits et les libertés civiles, le respect de la vie et la croyance dans le progrès et l'utilité des réformes (10).

La Charte de Paris pour une Europe nouvelle, adoptée à l'issue de la

conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, souligne également la diversité de la culture européenne (11).

Donc, on peut déduire de ce qui précède qu'il est difficile de définir les éléments qui forment l'identité culturelle européenne et c'est la raison pour laquelle la société européenne est conçue comme une société multiculturelle (12).

D'ailleurs, la déclaration sur la "société multiculturelle et l'identité culturelle européenne", adoptée à l'issue de la 6ème conférence des Ministres européens responsables des Affaires culturelles, affirmait que la richesse de la culture européenne dérivait de la diversité et de la vitalité de ses cultures nationales, régionales et locales ainsi que de son ouverture aux courants spirituels, intellectuels et artistiques venant des autres parties du monde (13). Un autre article de la même déclaration prévoyait que les Européens se doivent à la fois de préserver et de promouvoir ce qui les différencie les uns des autres, compte tenu de la richesse que représente le pluralisme des expressions culturelles (14).

Sand, dans son document de séance, ne manquait pas de préciser que la base culturelle européenne avait été fortement influencée par des cultures non européennes. Il ajoutait que c'était vrai pour l'héritage religieux(15). Il soulignait également la contribution du proche et du moyen Orient ainsi que l'Afrique du Nord sur la culture européenne qui a été marquée par leurs influences (16).

Thierry Hentsch écrivait sur le rôle des intellectuels et de la culture dans la construction politique de l'Europe: "Dégagée de sa position hégémonique, l'Europe actuellement profite de sa faiblesse relative pour penser son désarroi à travers les désarrois plus vifs, mais peut-être plus créateurs d'autres cultures, en particulier de cette Méditerranée musulmane qu'elle s'est trop longtemps contentée de rejeter" (17).

Le Professeur Jacques Berque, rapporteur général de la conférence pluridisciplinaire sur les aspects éducatifs et culturels des relations intercommunautaires, tenue les 5-7 décembre 1989 à Strasbourg, commençait son rapport en indiquant que l'Europe de la prochaine décennie débattrait sans doute de problèmes culturels aujourd'hui partiellement occultés par les problèmes économiques et sociaux (18). Il précise son point de vue par la phrase suivante: "Certains problèmes surgiront d'une concurrence entre les cultures dominantes; d'autres de la contestation de celles-ci par des entités régionales, minoritaires ou refoulées; d'ailleurs avec les immigrés. Ces cultures dites ha-

bituellement d'origine, je propose de les appeler cultures d'apport. Leur contribution pourrait être en effet positif pour les uns et les autres, à condition d'aménager entre les parties concernées des relations fondées sur le réalisme et les droits de l'homme" (19).

Eu égard à l'aspect multiculturel de l'Europe, la Turquie moderne, laïque, ayant une base culturelle islamique, restée partiellement en dehors de la genèse culturelle européenne, a-t-elle une place dans cette société multiculturelle qu'est l'Europe?

La vision culturelle européenne de la Turquie

Edward Mortimer, dans la Communication qu'il avait faite au cours du symposium International sur l'identité culturelle européenne qui avait lieu à Paris le 13-14 janvier 1988, après avoir précisé que l'appartenance de la Turquie à l'Europe était déjà admise, n'hésitait pas pourtant à souligner la base de l'identité européenne provenant de l'héritage chrétien et de l'Antiquité gréco-romaine; et il posait la question capitale: "... comment un pays dont l'héritage est pour l'essentiel Islamique v-t-il réellement s'y associer et comment les citoyens des autres pays européens vont-ils pouvoir s'identifier à une communauté dans laquelle la Turquie ne serait-ce que par son poids démographique, serait appelée à être l'un des membres dominants?" (20)

M. Murat Dikmen, l'unique personnalité turque présente à cette réunion, éprouvait la nécessité de répondre à l'intervention de M. Mortimer: "Il est bien vrai qu'il y a d'autres composantes (et plusieurs !) de la culture. Mais si l'on se borne en particulier à l'une d'elles, par exemple à la composante religieuse vers la fin du XXème siècle, tant d'années après ce qui fut connu comme le siècle des Lumières, on ne peut s'empêcher de se demander s'il s'agit là toujours d'un critère ou plutôt d'un souci de refuge. Permettez-moi de ne pas conclure." (21)

Dr. Udo Steinbach, dans sa communication sur la dimension culturelle des relations de la Turquie avec la Communauté, adoptait une attitude mitigée à l'égard de la culture turque (22). Il estimait que le développement culturel de la Turquie était dirigé davantage vers une synthèse (23). Il attirait l'attention sur la laïcité et lançait un appel aux élites turques: Les membres de l'élite turque qui désirent avoir une place dans l'Europe doivent définir sans hésitation où ils se trouvent culturellement. (24)

Sir Bernard Burrows reflète le même sentiment en indiquant qu'il serait

difficile de faire accepter facilement à l'opinion publique des pays européens que la Turquie partage avec eux la même base culturelle (25).

Ce stéréotype persiste en dépit de l'article 15 de la Déclaration européenne sur les objectifs culturels, adoptée par la 4^{ème} Conférence des ministres européens responsables des Affaires culturelles (Berlin 1984) qui stipule la création des conditions favorables à une meilleure compréhension entre populations, d'âges et de cultures, de religions et de traditions différents (26).

Même la parution d'un livre impartial, basé sur des documents d'archive, sur l'Empire Ottoman, suscitait la réaction de certains milieux désirant voir toujours la validité de ce stéréotype (27).

Pourtant, l'historien Braudel, avant même la publication de ce livre, avait accepté les richissimes archives turques révélant la réelle grandeur turque : "Peu à peu, cette réelle grandeur turque, déniée après coup, émerge grâce aux recherches des historiens: les richissimes archives turques, enfin classées, commencent à s'ouvrir aux chercheurs et révèlent, un à un, les rouages d'une bureaucratie multiple, précise, progressiste, autoritaire, capable de dresser des recensements détaillés, de concevoir une politique intérieure cohérente, d'amasser d'énormes réserves d'or et d'argent, de coloniser systématiquement (en y établissant des nomades) les Balkans, bouclier de l'Empire, face à l'Europe. Un système de travail forcé, une armée étonnante avec de durs apprentissages... En vérité, d'étranges modernités" (28).

Jean d'Ormesson, après un bref séjour en Turquie, écrivait ce qui suit: "Les civilisations, en Turquie, se bousculent les unes les autres, s'exterminent et coexistent. On dirait les cartes d'un jeu cosmique battues par un géant. Le voyageur qui, comme moi, passe quelques jours en Anatolie voit défiler devant ses yeux les millénaires et les cultures. A la façon d'un plongeur qui passerait à toute allure d'une profondeur à une autre, il est trimbalé en un clin d'oeil de l'art grec le plus classique aux splendeurs ottomanes ou seldjoukides, des pères de l'Eglise aux mystiques musulmans, de l'aube de la culture urbaine aux raffinements d'une civilisation nourrie à toutes les sources de l'Orient et de l'Occident" (29). Donc, d'après d'Ormesson, la culture turque présente le caractère d'une synthèse provenant des sources orientales et occidentales.

Et si on prend en considération l'Anatolie, berceau de plusieurs civilisations possédant un patrimoine d'une grande richesse, peut-on penser à la culture européenne sans Anatolie? Comme c'est très bien décrit dans l'ouvrage

de M. Turgut Özal, "La Turquie en Europe", l'Anatolie est une partie intégrante de la culture occidentale (30). Sans la Turquie, la culture européenne ne sera pas représentée intégralement.

Et les Balkans? L'Empire Ottoman était présent en Europe depuis le XI^e siècle, quand la Turquie s'est établie sur la rive occidentale de la mer de Marmara, en vue de s'étendre ensuite sur les Balkans. La présence européenne de la Turquie a duré un peu plus de six cents ans, rendant ainsi possible une longue cohabitation avec les peuples de l'Europe du sud-Est. Les valeurs communes dont se réclament les pays de cette dernière région étaient le produit d'un patrimoine culturel, diversifié aux époques de forte influence méditerranéenne, gréco-latine, byzantine et ottomane (31). Et, d'après Dimitri Kitsikis, l'Europe culturelle n'a jamais été une. Il prétend qu'il y a toujours eu deux Europes politiques, "celle centrée sur la mer Egée et la ville d'Istanbul et celle centrée sur l'axe Rome-Vienne" (32). Suivant la ligne de ce partage, il pense qu'on a pu distinguer "deux entités culturelles européennes, une Europe germano-latine et catholico-protestante à l'Ouest, une Europe slavo-gréco-turque et chrétienne-orthodoxe-musulmane à l'Est" (33). Il va encore loin lorsqu'il précise ce qui suit: "Si la Grèce et la Russie sont des pays européens, alors la Turquie l'est également ou alors, aucun des trois pays ne l'est" (34). Il estime que l'idée d'un lien nécessaire entre christianisme et Europe est un mythe (35). Il met en avant l'idée suivante: "Au cours des siècles, il s'est avéré qu'il y avait une grande différence entre orthodoxie et catholicisme, plus qu'entre orthodoxie et islam (les Grecs chrétiens orthodoxes se sont toujours mieux entendus, sur le plan religieux, avec les Turcs musulmans qu'avec les Latins catholiques). Ensuite, parce que la deuxième Europe, celle de l'Est, a depuis des siècles été habitée par d'importantes populations musulmanes que même les échanges de population du XX^e siècle n'ont pas réussi à éliminer: pensons à l'actuelle Albanie, à la Yougoslavie, à la Bulgarie ou à la Russie" (36). Et il lance l'appel suivant à la Communauté: "Si l'ambition de la Communauté Economique Européenne est de répéter l'exploit de l'Empire d'Auguste du temps de Jésus, à savoir d'unir deux Europes qui, jusquesau XX^e siècle du moins, étaient si dissemblables et puisque cette Communauté a déjà accepté la Grèce orthodoxe en son sein, par quelles logiques pourrait-elle refuser l'alter ego de l'orthodoxie grecque, qui est l'Islam turc" (37)?

Il résulte de ce qui précède que l'ignorance et les préjugés sur la culture turque dans le monde européen sont les éléments principaux falsifiant l'image turque à travers l'Occident. Cette image est une invention de l'Eu-

rope. On peut dire avec Edward Saïd qu'elle est la représentation que l'Europe se fait de l'Orient. Mais, "l'Orient est partie intégrante de la civilisation et de la culture matérielles de l'Europe" (39). Cette image est l'oeuvre de la vision politique occidentale de l'Est méditerranéen (40). Cet Orient imaginaire qui constitue l'antithèse de la modernité, est la source des idées, des clichés défavorables qui influent sur la vision culturelle européenne de la Turquie. La responsabilité de cette situation incombe partiellement aux autorités turques à l'étranger sur la Turquie en général et sur sa culture en particulier, mais en même temps "à un travail de désinformation méthodique, parallèle aux enjeux politiques et économiques menés sur l'échiquier international" (41). En outre, il ne faut pas oublier la littérature européenne disséminant également l'image négative d'une Turquie qui serait l'ennemi de la chrétienté (42). Ces préjugés continuent à exister aujourd'hui en dépit de la parution du livre de M. Mantran sur l'empire ottoman cité ci-dessus. En effet, M. Gérard Slama, dans son article publié dans la revue "Le Point" n'hésitait pas à accuser le livre de M. Mantran de manque d'objectivité (43). La réponse de M. Mantran à cette critique constituait sans doute la réfutation exemplaire de ces préjugés sur la Turquie et les turcs existant en Europe: "Si l'histoire de l'Empire ottoman, qui se veut une mise au point sincère et sans parti pris, peut apparaître comme favorable aux ottomans et aux Turcs, c'est que depuis cent cinquante ans, notre éducation historique a été marquée par la méconnaissance de cette histoire vue au travers des images simplistes et parfois fallacieuses, marquée aussi par le triomphe d'une Europe occidentale seule capable d'apporter les lumières de la civilisation" (44).

La Turquie et la Culture Européenne

Les relations culturelles de la Turquie avec les pays de la Communauté sont très anciennes. Un bref regard jeté sur l'histoire de ces relations prouvent un intense dialogue culturel entre les différents pays européens et la Turquie provenant de divers contacts datant du XVI^{ème} siècle, époque où l'Empire ottoman était une superpuissance. Les guerres, le commerce et l'orientalisme du à l'intérêt des pays européens pour tout ce qui venait de l'orient et surtout de la Turquie constituait sans doute les vraies sources d'un vif intérêt intellectuel en ce qui concerne l'art et la culture turco-ottomane (45).

L'Empire ottoman, de son côté depuis la promulgation le 3 novembre 1839 du l'édit impérial de Gülhane (Tanzimat), est entré dans une ère nouvelle dans laquelle un vaste programme de réformes visant à moderniser et à

occidentaiiser la société et l'administration ottomane a vu le jour (46). L'évolution économique et sociale a transformé l'appareil d'Etat. Le changement a touché également la société toute entière et en a modifié les fondements culturels.

La culture turco-ottomane était originale et riche, provenant d'une vaste synthèse basée sur la culture des Turcs et des populations soumises aux Ottomans coexistant dans ce vaste empire (47). Louis Bazin estimait que les influences de l'Europe chrétienne étaient minimes et que le sentiment de solidarité avec les Arabes musulmans n'a pas frayé la voie à l'arabisation de la culture turque (48).

La période des Tanzimat (1839-1878) a joué un rôle important dans la pénétration de la culture européenne dans l'Empire. L'apparition du concept de modernité parmi les dirigeants de l'Etat, les réformes entreprises par le Sultan Mahmut II et son fils le Sultan Abdul-Medjid (1839-1861) étaient sans doute le prélude d'un vaste changement vers la modernisation et l'occidentalisation de l'Empire. La langue française était devenue la seconde langue officielle de l'Empire véhiculant ainsi la pénétration de la culture, des idées et des modes françaises dans les classes dominantes et chez les intellectuels (49). La diffusion de la culture occidentale n'a pas cessé de répandre dans l'Empire, les efforts de modernisation dans tous les domaines de la vie sociale et intellectuelle et ont continué sans cesse par l'apparition de la presse et la création de l'enseignement moderne calqué sur le système français. L'impact de la littérature française sur la littérature turque, la création du roman et du théâtre moderne turc, l'occidentalisation des arts musicaux avec la venue d'orchestres européens, la maîtrise d'instruments et surtout du piano, l'introduction de la peinture à l'huile, l'occidentalisation des arts décoratifs et architecturaux ont constitué les autres éléments de l'influence culturelle européenne sur la Turquie (50).

Cette culture occidentale a coexisté avec la culture traditionnelle sans la faire disparaître. Cette situation dualiste a duré jusqu'à la proclamation de la république. Les réformes entamées par Atatürk ont visé à donner à la Turquie tous les éléments d'un pays moderne, occidental en mettant fin à la situation dualiste. Les réformes en question avaient comme but l'adoption de la culture contemporaine occidentale (51). L'adoption de l'alphabet latin et du laïcisme ainsi que de toutes autres institutions européennes en matière d'organisation d'Etat-nation turc, de la démocratie pluraliste, constituaient d'occidentalisation complète de la Turquie et lui octroyaient une place parmi les pays européens. Le laïcisme avait une importance particulière car il marquait la rup-

ture avec le passé ottoman et le caractère islamique du régime de l'Empire (52).

La création du conservatoire d'Etat à Ankara, l'arrivée des pédagogues, des artistes étrangers comme Joseph Marx, Paul Hindemith, Bela Bartok, Eduard Zuckmayer en Turquie en 1932, l'envoi des jeunes étudiants turcs en Europe en vue d'étudier ou bien de perfectionner leurs connaissances dans le domaine de l'art, notamment de la musique, de la peinture, du théâtre et de l'architecture ont aidé à occidentaliser la riche culture turco ottomane (53). La jeune république kemaliste a pu créer les conditions qui ont permis à la culture contemporaine turque, basée sur la synthèse de son passé, de se répandre à travers les classes sociales.

Après la deuxième guerre mondiale, ce courant a encore pris un élan plus vaste avec l'ouverture complète de la Turquie à l'Occident. L'introduction de la démocratie multipartite l'adhésion de la Turquie en tant que membre à part entière de toutes les organisations européennes, telles que l'OTAN, le Conseil de l'Europe et l'OCDE ont accru la conscience européenne des Turcs et leur appartenance à la civilisation contemporaine occidentale. Les liens étroits avec l'Europe ont joué un rôle cardinal dans le développement des relations culturelles et d'établissement d'accords culturels. Les programmes basés sur ces accords ont contribué à promouvoir les contacts culturels de la Turquie avec les pays de la Communauté européenne. D'autre part, les Gouvernements turcs ont également pris des mesures nécessaires en vue de la promotion de ces relations. En effet, le programme du gouvernement actuel a prévu le développement des liens culturels avec les pays de la Communauté.

Comme nous l'avons précisé auparavant, les programmes culturels basés sur les accords ont constitué le cadre des activités culturelles entre la Turquie et les pays de la Communauté. En guise d'exemple, je voudrais résumer le contenu du dernier programme culturel turco-français, élaboré après la réunion de la Commission Mixte de Coopération Culturelle Scientifique et Technique turco-française qui s'est réunie à Ankara du 20 au 22 juin 1988, conformément à l'accord culturel du 17 juin 1952 et à l'accord de coopération scientifique et technique du 29 octobre 1968. Le programme en question, comme tous les autres programmes culturels, a été conclu pour une durée de deux ans.

Conformément aux décisions prises par les autorités responsables turco-françaises et en vue de développer la coopération dans les domaines de la

culture et de l'enseignement, les deux pays ont étudié les sujets évoqués ci-dessous et ont convenus des moyens suivants à mettre en oeuvre (54).

I- Echanges culturels et artistiques

A. Arts plastiques

- Exposition Soliman le Magnifique
- Exposition de lithographies turques dans trois villes de France dont Paris
- Participation de la France au Festival d'Istanbul en 1989 à la Biennale d'Ankara en 1990
- Organisation d'une exposition de peinture contemporaine turque en France
- Présentation de deux expositions d'art contemporain français en Turquie

B. Arts de la scène

Les deux parties conviennent de favoriser une participation régulière d'artistes et de groupes français au Festival International d'art et de la culture d'Istanbul:

- Participation de l'Orchestre National de Lyon au Festival d'Istanbul en 1988
- Participation de 17 musiciens turcs à l'Orchestre des Jeunes de la Méditerranée en 1988
- Projet de mise en scène d'une pièce française au Théâtre National d'Ankara avec Charles Tordjmann, directeur du Théâtre Populaire de Lorraine
- Projet de montage de l'Opéra-Ballet Padmavati d'Albert Roussel
- Projet de réalisation pour l'ouverture de la saison d'opéra 1989-90 d'Istanbul de l'Opéra Faust de Gounod en langue française
- Projet de réalisation d'un concerto de piano de Bülent Tarcan par l'orchestre de Radio-France sous la direction d'Erol Erdiñç et participation de Hülya Tarcan comme soliste

- Reconstitution de l'invitation d'un artiste ou d'un metteur en scène du Théâtre d'Etat turc au Festival d'Avignon
- Envoi chaque année par la partie française de quelques groupes de musique et de théâtre en Turquie
- Offre par la partie française, chaque année, de 26 bourses dans le secteur artistique

C. Arts et spectacles traditionnels

Les deux parties ont convenu de favoriser réciproquement des échanges de groupes folkloriques.

D. Cinéma

- Coopération en matière de dessins animés, archives de films et autres domaines
- Participation aux festivals de films organisés dans les pays respectifs, la partie française manifeste son intérêt pour la venue en France d'un metteur en scène turc confirmé.

E. Radio-Télévision

Les deux parties ont convenu de développer la coopération entre les organismes de télévision des deux pays et l'échange de programmes télévisés.

F. Musée et Archéologie

Les deux parties ont convenu d'encourager la collaboration dans les domaines de muséologie, protection et restauration des monuments historiques.

G. Documentation, publications et bibliothèque

- Echange de livres, de micro-films et de périodiques entre les Bibliothèques Nationales des deux pays et collaboration dans le domaine de la conservation des manuscrits:
- Participation réciproque aux expositions et foires du livre qui seront organisées dans les deux pays.

H. Commémorations

Les deux parties ont convenu d'organiser et de faciliter les activités de commémoration qui seront entreprises à l'occasion du 50ème anniversaire de la mort d'Atatürk, du 200ème anniversaire de la Révolution Française, du 100ème anniversaire de la naissance de de Gaulle.

II- Activités dans le domaine de la Jeunesse, contacts, sports et échanges

III- Coopération dans le domaine de l'Éducation

1. Problèmes d'enseignement des enfants de travailleurs turcs en France.

3. Enseignement de la langue turque dans les institutions d'enseignement et de recherche en France.

4. Enseignement du Français dans les établissements scolaires en Turquie: Lycée de Galatasaray, Lycée Anatolien d'Ankara; formation de professeurs turcs de Français en France; départements de Lettres et de Langues dans les universités; étude de la méthodologie du Français dans l'enseignement secondaire.

5. Allocation de bourses

La partie turque bénéficiera d'un nombre important de bourses linguistiques et de recherches, d'études de formation universitaire de 3ème cycle.

6. Coopération interuniversitaire

Les deux parties ont convenu de faire le nécessaire pour améliorer la coopération interuniversitaire entre les deux pays.

IV- Moyens de développer une atmosphère de compréhension et d'estime mutuelle entre les deux peuples.

Les deux parties proposent qu'une attention soit portée à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les manuels scolaires et les Atlas.

V- Coopération scientifique et technique

1. Création de facultés et départements francophones dans les universités turques:

- Création d'un département francophone de Sciences politiques et administratives à l'Université de Marmara
 - Création d'un programme d'enseignement universitaire du 3ème cycle en Français au département de Gestion de la faculté de Sciences Economiques et Administratives de l'Université de Hacettepe
2. Projets d'intérêt commun dans diverses universités portant sur l'informatique, la biologie, l'hydrobiologie, l'aéronautique, l'agronomie et industrie agricole, et la santé.
 3. Recherche scientifique: coopération C.N.R.S.-TÜBİTAK (55).

Les deux parties apprécient la reprise des relations qui s'amorce entre TÜBİTAK et le C.N.R.S.

CONCLUSION

Nous avons tâché d'exposer comment la Turquie et la culture turque ont été perçues par les Européens en vue de répondre à la question de savoir si la Turquie moderne laïque ayant une base culturelle islamique, restée partiellement en dehors de la genèse culturelle européenne, mais ayant opté définitivement pour cette dernière il y a presque 70 ans, a une place dans cette Europe des Douze qui est une société multiculturelle.

Il y a plus de 150 ans, la Turquie ottomane et puis moderne s'est orientée vers l'occident en acquérant les valeurs européennes. La dernière partie de cette période, c'est-à-dire les 70 dernières années a constitué une ère où la culture européenne s'est implantée dans la vie quotidienne du pays.

Appartenir à la culture contemporaine est devenu le but ultime des réformes d'Atatürk et cet héritage est passé de génération en génération avec une identité culturelle bien établie se nourrissant d'une civilisation ancienne et en lui donnant une accumulation culturelle multidimensionnelle (56). Il faut ajouter à cette dernière l'histoire commune de plusieurs siècles provenant de la cohabitation puis de relations étroites avec les pays occidentaux: tout ceci ajouté fait de la culture turque une synthèse originale. Cette synthèse qui est le compromis entre la civilisation orientale et occidentale reflète l'identité culturelle turque (57). Cette identité n'est pas une imitation de l'Occident ou une adoration de valeurs anciennes qui seraient dépassées. C'est une culture riche, englobant la synthèse des cultures judéo-chrétienne-islamique et

gréco-latino-ottomane, qui constitue sans doute une partie de la culture européenne. Prétendre le contraire, c'est ne pas prendre en considération l'Europe du Sud-Est et la méditerranée comme partie intégrante de la civilisation et de la culture occidentale. Cela résulte d'une mauvaise connaissance de la Turquie ou de préjugés historiques qui consistent à voir ce pays sous un angle plutôt religieux. En outre, l'Occident, comme c'est bien exprimé par le professeur Mantran, a toujours eu de la Turquie une perception simpliste et parfois fallacieuse marquée par le triomphe d'une Europe qui se croyait seule capable d'apporter les lumières de la civilisation. L'ignorance de l'Occident à l'égard de la culture turque dérive du manque d'information adéquate à l'étranger (58).

La principale caractéristique de la culture européenne contemporaine peut être exprimée une même attitude à l'égard de valeurs telles que l'ouverture d'esprit, la tolérance, les droits et les libertés civiles, le respect de la vie et la croyance dans le progrès et l'utilité des réformes. La Turquie respecte ces valeurs, les partage et tâche de les promouvoir; sa constitution les prend en compte... Adoptant ces valeurs la Turquie devient partie intégrante de l'Europe. D'ailleurs, son passé, "pax ottomana", est témoin de la tolérance et du respect de la vie et de la foi. Les juifs opprimés et exécutés en Espagne ont trouvé refuge en Turquie. Les Suédois, les Hongrois, les Polonais et les autres n'ont eu aucune difficulté en demandant l'asile politique aux autorités turques. La Turquie moderne poursuit le même chemin et tâche d'harmoniser son système judiciaire à celui de la Communauté. En outre, avec son développement économique, elle est en train de combler son retard par rapport aux pays industrialisés. Le progrès économique lui apportera les bases socio-culturelles facilitant son adhésion à la Communauté. La richesse de sa culture constituera sans doute un atout important pour l'accomplissement de ce processus.

Bien que la Turquie ait une population en majorité musulmane, elle est un état laïque. L'Europe laïque ne doit pas créer de problème en vue de l'adhésion de ce pays en son sein en raison de différences de religion. L'adoption d'une telle attitude serait une décision malheureuse qui traduirait une position partielle et non fondée de l'Europe face à la Turquie. Il ne faut pas non plus perdre de vue les caractéristiques communes de deux religions. L'Islam en tant que dernière religion monothéiste vénère le Christ comme un prophète. Il est fortement impressionné par la civilisation grecque antique et a constitué un pont entre la civilisation européenne. La Turquie participe activement au dialogue de deux religions dans les forums internationaux en vue

de créer une base facilitant la compréhension mutuelle.

En somme, la Turquie est en train d'entreprendre tout ce qui est en son pouvoir afin de créer une conscience culturelle européenne parmi ses citoyens et de promouvoir à l'étranger l'image d'un pays partageant les valeurs culturelles et sociales de l'Occident. Ces actions aplaniront tous les obstacles qui s'opposent à son adhésion à la Communauté.

NOTES

- (1) Avis de la Commission sur lademande d'adhésion de la Turquie à la Communauté; Bruxelles, le 4 décembre 1989, P. 8.
- (2) Victor Hell, *L'idée de Culture*, Paris, coll. "Que sais-je" 1981, p. 51.
- (3) *Guide Pratique de la Décennie Mondiale du Développement Culturel*, Paris, Unesco, 1987, p. 5.
Pour une analyse sociologique de la culture, voir: Raymond Williams, *Culture*, Fontana Paperbacks, 1981, p. 9-32.
- (4) Edgar Morin, *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard 1987/71
- (5) Hans Sand, Document de Séance de la 6ème Conférence des Ministres Européens responsables des Affaires Culturelles Palerme, Italie 25-26 Avril 1990, p.1.
- (6) *Ibid.*
- (7) M. Carlo de Benedetti, Président de Olivetti, *Le Management Européen face au XXIème siècle*, Discours au collège d'Europe, Bruges, le 24 novembre 1989, texte du discours p. 11.
- (8) *Ibid.*, p. 17.
- (9) *Ibid.*
- (10) Sand *op. cit.*, p. 2.
- (11) *Charter of Paris for a New Europe*, November 1990, p. 14.
- (12) Le sujet de la 6ème conférence des Ministres européens était consacré à la société multiculturelle.
- (13) Déclaration, société multiculturelle et identité culturelle européenne,

article 3.

- (14) Ibid., article 7.
- (15) Sand, *op. cit.* p. 1
- (16) Ibid.
- (17) Thierry Hentsch, "L'usage de l'autre dans la construction d'un mythe de l'Europe (à propos du rôle des intellectuels et de la culture dans la construction politique de l'Europe)", *Du Personnalisme au Fédéralisme Européen, en hommage à Denis de Rougemont*, Edition centre Européen de la Culture, 1989, p. 239.
- (18) Jacques Blerque, Synthèse des travaux "Comment permettre à des citoyens d'origine diverse de participer à une société démocratique et plurielle", p. 1.
- (19) Ibid.
- (20) Edward Mortimer, "Sur quels critères peut-on décider qu'un pays est européen ?", *Europe Sans Rivage De l'Identité culturelle Européenne*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 250-251.
- (21) Murat Dikmen, Ibid, p. 293.
- (22) Dr. Udo Steinbach, "Turkey-EEC Relations, Cultural Dimension, International Gime Conferences, Turkey's places in Europe, economic, political and cultural dimensions, Edited Erol Manisalı, Istanbul, 1988, p. 13-16.
- (23) Ibid., p. 22
- (24) Ibid., p. 23
- (25) Sir Bernard Burrous: "Turkey and Europe : The Cultural Background Turkey and Europe in a Cultural Context, Centre of Middle Eastern Studies, University of Cambridge, June 1988, p. 1.
- (26) Déclaration européenne sur les objectifs culturels, Strasbourg, 1984, p.4
- (27) Robert Mantran (Editeur), *De l'Empire Ottoman*, Fayard, Paris, 1989.
- (28) Fernand Braudel, *Grammaire des Civilisations*, Paris, Arthaud, Flammarion, 1987, p. 123.

- (29) Jean d'Ormesson, *La Chronique du temps qui passe, un berceau et un creuset*, Figaro-Magazine, 21 Octobre 1989, p. 9.
- (30) Turgut Özal, *La Turquie en Europe*, Paris, Plon, 1988, p. 21-90.
- (31) Virgil Candea, "Valeurs communes à travers les diversités socio-culturelles: le cas de l'Europe du Sud-Est", *cadmos*, automne/hiver 1989, p. 74.
- (32) Dimitri Kitsikis, "Les Turcs et la Mer Egée: Essai de géohistoire", *Turquie, Moyen-Orient, Communauté Européenne*, l'Harmattoun, Paris, 1989, p. 280.
- (33) Ibid.
- (34) Ibid.
- (35) Ibid.
- (36) Ibid.
- (37) Ibid., p. 281
- (38) Edward Saïd, *l'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Svoul, 1978, p. 13.
- (39) Ibid., p. 14.
- (40) Thierry HENTSCH, *L'Orient imaginaire, la vision politique occidentale de l'Est méditerranéen*, Paris, Les Editions de Minuit, 1988, p. 9-16.
- (41) Pulat Tacar, "Demandes d'adhésion de la Turquie aux Communautés européennes: Motifs politiques turcs et réactions communautaires", *Turquie, Moyen-Orient, Communauté européenne op. cit.*, p. 346.
- (42) Hasan Anamur, "Les Réformes d'Atatürk à travers les témoignages des écrivains français contemporains", *De la Révolution française à la Turquie d'Atatürk*, Istanbul, Isis, 1990, p. 217-218.
- (43) Alain Gérard Slama, *Le Point* n° 908.
- (44) R. Mantran, *Le Point* n° 911 courrier.
- (45) Cet intérêt a pu même créer un impact sur les élèves ottomans étudiant en France qui, à leur retour à Istanbul, sont devenus des nationalistes

ardents et ont joué un rôle assez important dans la g n se du nationalisme turc dans l'Empire ottoman.

- (46) Pour Tanzimat: Paul Dumont, La p riode des Tanzimat (1839-1878), Histoire de l'Empire ottoman, op. cit., p. 459-522).
- (47) Louis Bazin, "La vie intellectuelle et culturelle dans l'Empire ottoman", Histoire de l'Empire ottoman, op. cit., p. 695.
- (48) Ibid., p. 703.
- (49) Ibid., p. 717.
- Pour une  valuation de l'orientation vers la culture occidentale, voir:  rafettin Turan, T rk K lt r Tarihi, T rk K lt r nden T rkiye K lt r ne ve Evrensellięe, Ankara Bilgi Yayınevi, 1990, p. 251-306.
- (50) Bazin op. cit., p. 724.
- (51) Lewis Bernard The Emergence of Modern Turkey . London 1961 p. 273,  zal op. cit., 208-209.
- (52)  zal, op. cit., 211.
- (53) Metin And, Culture, Performance and Communication in Turkey, Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa, Tokyo, 1987, p. 59-69.
- (54) Proc s-verbal de la Commission mixte de Coop ration Culturelle Scientifique et Technique Turco-Fren aise, r unie   Ankara les 20-21-22 juin 1988, p. 1-2-5.
- (55) L'abbr viation de l'organisation turque de recherche scientifique et technique.
- (56) Ismet Birsel, DıŐ Politika  ncelikleri ve K lt rel Tanıtım, p. 3, communication pr sent e   la Deuxi me Convention nationale de la Culture, d cembre 1989, Ankara.
- (57) Ibid.
- (58) Pour la promotion de la culture turque   l' tranger, voir: Pulat Tacar, "T rkiye'nin K lt rel Tanıtımı; i in  neriler", communication pr sent e   la Deuxi me Convention nationale de la Culture, d cembre 1989, Ankara.